

ENSEMBLE, UN SOIR D'ÉTÉ

Résurgence d'un habitat rural :
réseau de communautés dans le Verdon
(Alpes-de-Haute-Provence)



Territoire des Gorges du Verdon Village de La Palud-sur-Verdon



Un réseau à l'échelle du territoire

Le territoire des Gorges du Verdon est un pays de contrastes situé au carrefour entre Méditerranée et Préalpes. Son paysage alterne entre petites montagnes, gorges abruptes et plaines verdoyantes où la terre fertile permet une production agricole variée. Le Verdon serpente au fond d'une vallée calcaire que parsement ou dominent quelques hameaux ou villages discrets.

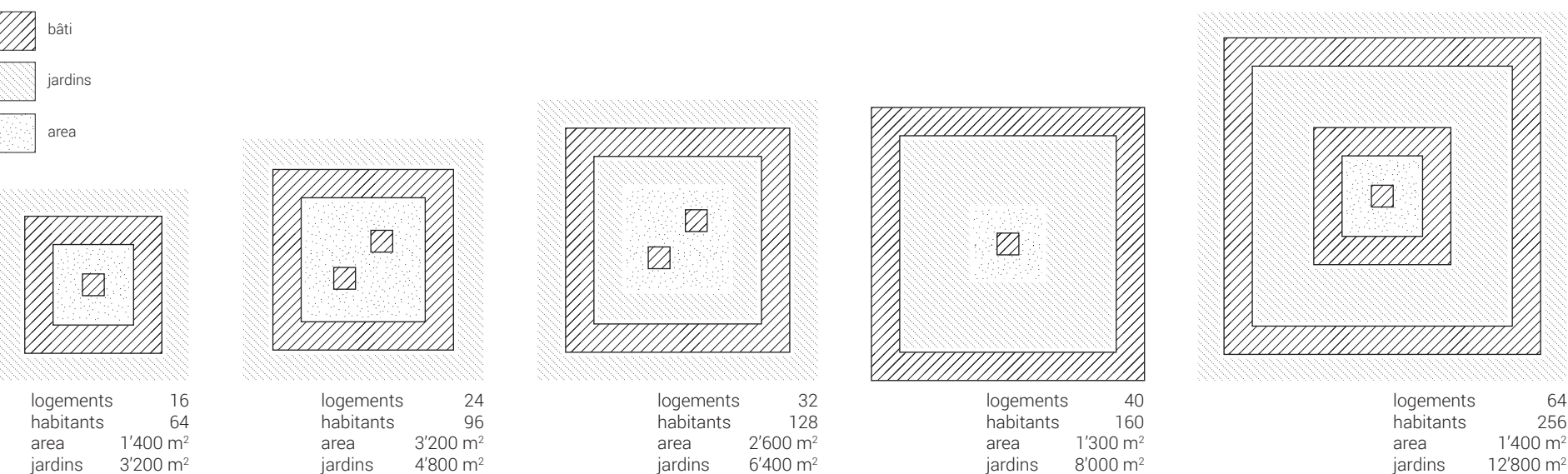


Cette région peu dense et relativement éloignée des premiers centres urbains est propice à l'établissement de communautés rurales fonctionnant avec une certaine autonomie, mais jouissant également d'un réseau local les reliant entre elles. En effet, il est primordial pour les campagnes de se munir de nouvelles compétences avec l'installation de néo-ruraux désireux de s'investir localement en travaillant sur leur lieu d'habitation.

S'inscrivant dans un processus de ruralisation, le projet s'attache à prévenir les potentielles blessures de l'urbanisation galopante et du mitage, par l'établissement d'unités habitatives encourageant la mise en commun des biens, la collectivisation des espaces et l'investissement dans la vie communautaire.

Les sept différents lieux d'implantation possèdent des caractéristiques topographiques et démographiques très variées. Ils communiquent par le réseau viaire existant et réactivent également les anciens tracés routiers ou chemins forestiers quelque peu délaissés depuis l'établissement des routes départementales officielles. Ces lieux voient l'apparition de nouveaux services et d'une production de biens locaux variés avec l'augmentation de leur population. Ceci permet l'échange en circuit court de ces produits, générant ainsi une économie locale dynamique.

Types de communautés



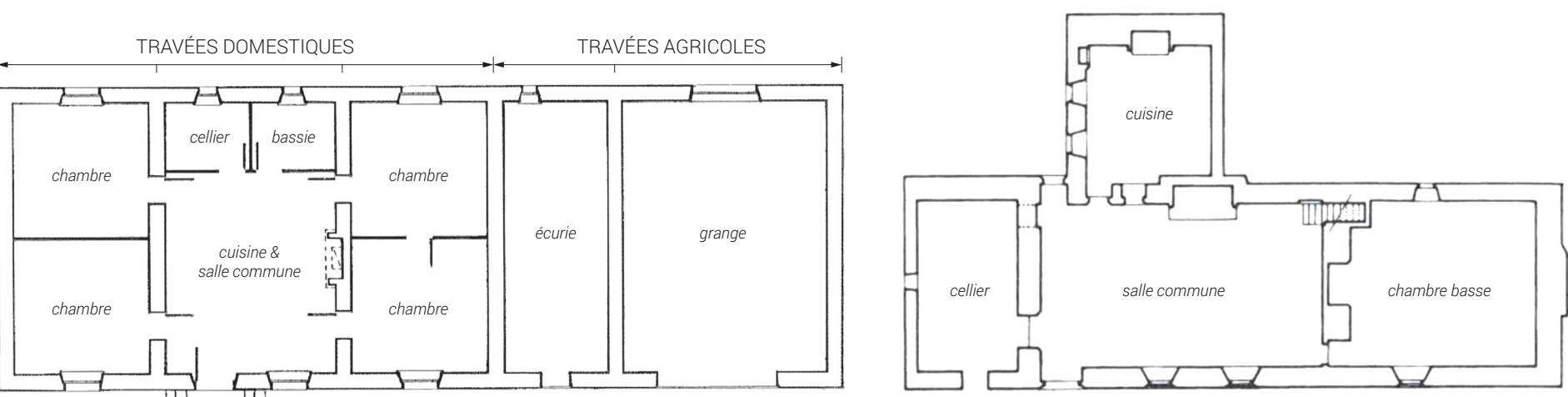
Les unités de logement s'organisent différemment à mesure que la taille d'une communauté augmente. Les plus menues possèdent une petite installation collective au centre, puis l'aire devient suffisamment grande pour accueillir un bâtiment semi-public. À partir d'une certaine dimension, une partie des jardins commence à prendre place au milieu des unités d'habitation. Puis l'on atteint un point où la totalité de la surface des jardins (50 m² par habitant) peut prendre place dans l'unité. Pour la communauté la plus étendue, une couronne de logement supplémentaire peut s'établir au centre de la première, les jardins constituant alors un interstice productif entre deux façades. L'aire centrale, quant à elle, reste dévolue à une utilisation collective.

Le logis, l'aire et les jardins

Les logements s'organisent autour d'une aire carrée, espace de représentation de la communauté. Les volumes en pierre tiennent cette géométrie, tandis que des volumes en bois se retirent pour offrir de petites niches. Ces seuils articulent les entrées des logements et l'accès aux granges, ou servent simplement d'espaces extérieurs appropriables. Les granges sont de grandes pièces traversantes entre l'aire et les jardins, accessibles directement par les salles communes des logements. Ces pièces peuvent se vouer aussi bien à une activité en lien avec le travail de la terre, qu'à de l'artisanat ou une exploitation polyvalente à l'étage en relation avec les séjours. Elles peuvent également servir d'extension pour le logement au cours du temps lorsque la famille s'agrandit.

Le centre de l'aire accueille un programme collectif avec le couvert, la salle communautaire et l'intendance, et semi-public avec le bâtiment d'accueil pour les travailleurs saisonniers. L'intendance sert de réserve commune pour les différents biens qui ne sont pas disponibles immédiatement sur place (médicaments, aliments, et ressources diverses) afin d'éviter aux habitants des trajets fréquents vers les centres urbains. L'intendance est gérée par l'intendant, qui s'occupe également du fonctionnement général des affaires de la communauté et de l'entretien des infrastructures. Dans cet esprit, les véhicules se collectivisent également et stationnent sur une place à l'extérieur des unités. Cet espace est en lien avec un petit bâtiment faisant office de garage pour l'entretien des véhicules, celui-ci étant assumé par un membre de la communauté préposé à cette tâche.

Des logements ruraux contemporains



Inspirés de l'organisation générale des logements ruraux anciens, les habitations s'établissent sur une architecture de pièces s'agglomérant les unes aux autres pour former un ensemble cohérent. La pièce principale de l'habitation, la salle commune, est un espace généreux théâtre du déroulement des activités quotidiennes domestiques. Le cellier, la pièce indispensable de stockage des denrées est toujours en relation directe avec la cuisine. Si les logements comportent des chambres au rez-de-chaussée, celles-ci peuvent être dissociées de la vie domestique pour accueillir des activités professionnelles.

En effet, loin d'être tous des paysans les habitants peuvent exercer sur place une activité non agricole profitant à toute la communauté et aux villages avoisinants.

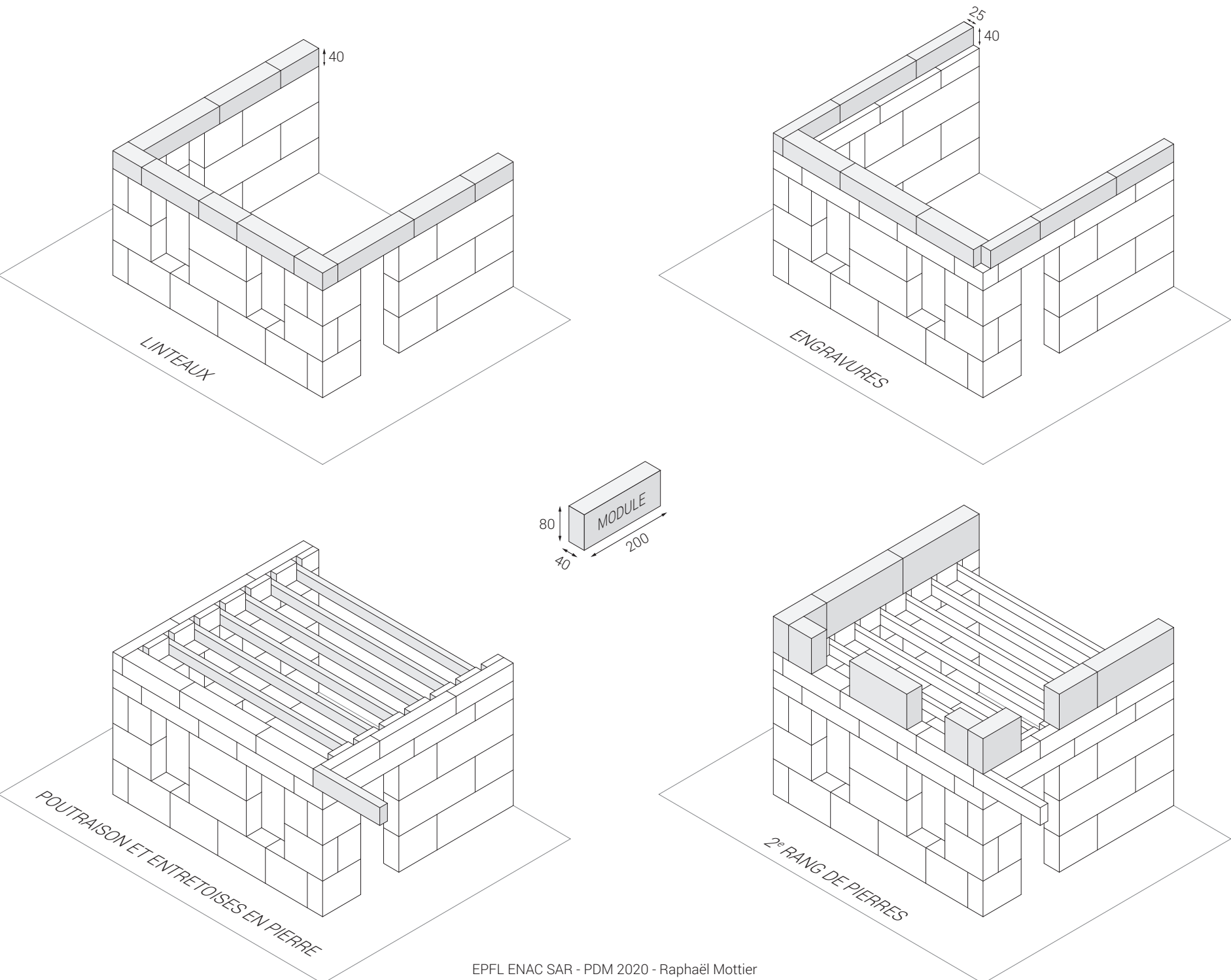
Les logements sont chauffés au bois avec un grand poêle dans la salle commune et une cheminée dans les séjours à l'étage. Ces deux sources thermiques sont placées directement contre le mur en pierre massive, diffusant ainsi la chaleur stockée dans la masse par rayonnement ou par convection dans les derniers étages, au moyen d'orifices dans la gaine de chauffage. Ce dispositif minimal suppose une utilisation nomade de la maison en hiver, en favorisant les regroupements dans les pièces les mieux orientées et les mieux chauffées.

Des matériaux bruts : la pierre et le bois

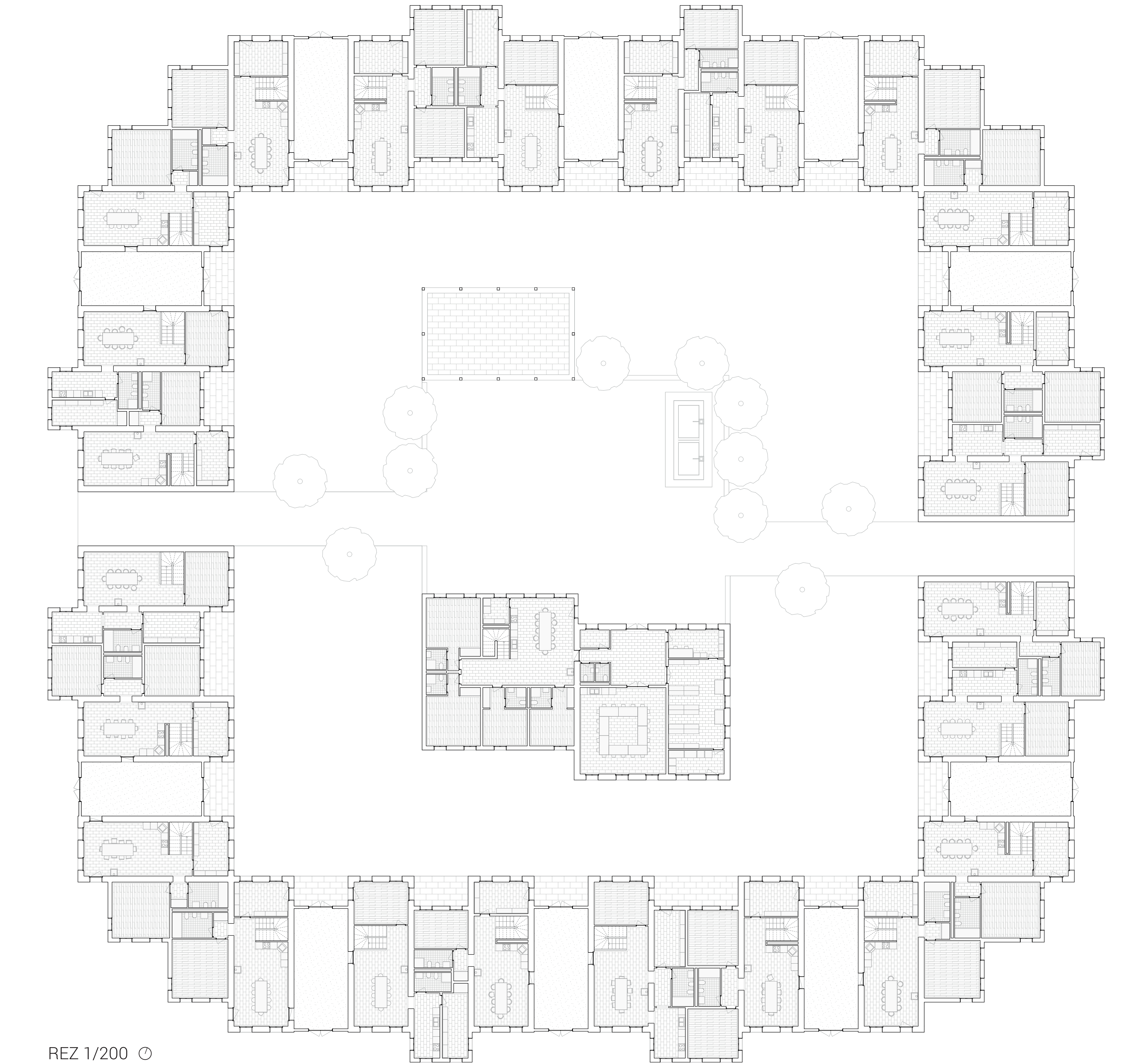
La pierre massive formant les corps principaux des logements provient de la carrière des Estailades à une centaine de kilomètres du lieu. Les fondations sont également réalisées en pierre à la manière des anciens. Au fond d'une petite fouille, une première pierre est posée à plat sur un lit de gravier compacté. Elle est surmontée d'une pierre verticale servant d'assise filante pour le premier rang de pierres du rez-de-chaussée.

La pierre et le bois s'assemblent de manière archaïque en préférant des encastresments et des assises plutôt que des moyens de liaison mécaniques. Les garde-corps en métal profitent également de la plasticité de la pierre pour s'y encastrer au niveau des fenêtres et sur les coursives.

Les toitures à deux ou quatre pans sont réalisées de manière traditionnelle et couvertes avec des tuiles en terre cuite similaires aux constructions environnantes.



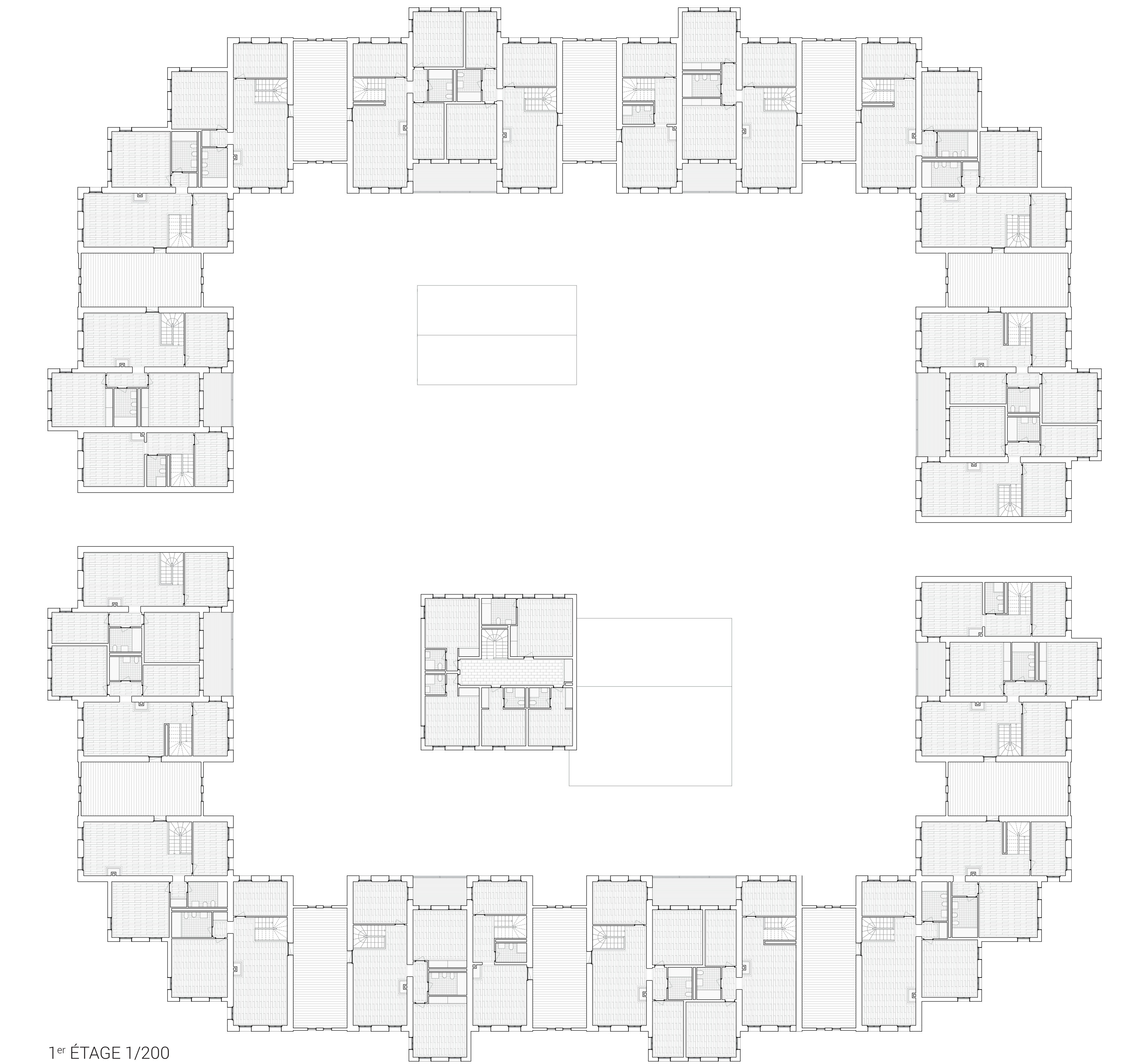
EPFL ENAC SAR - PSM 2020 - Raphaël Motte



REZ 1/200



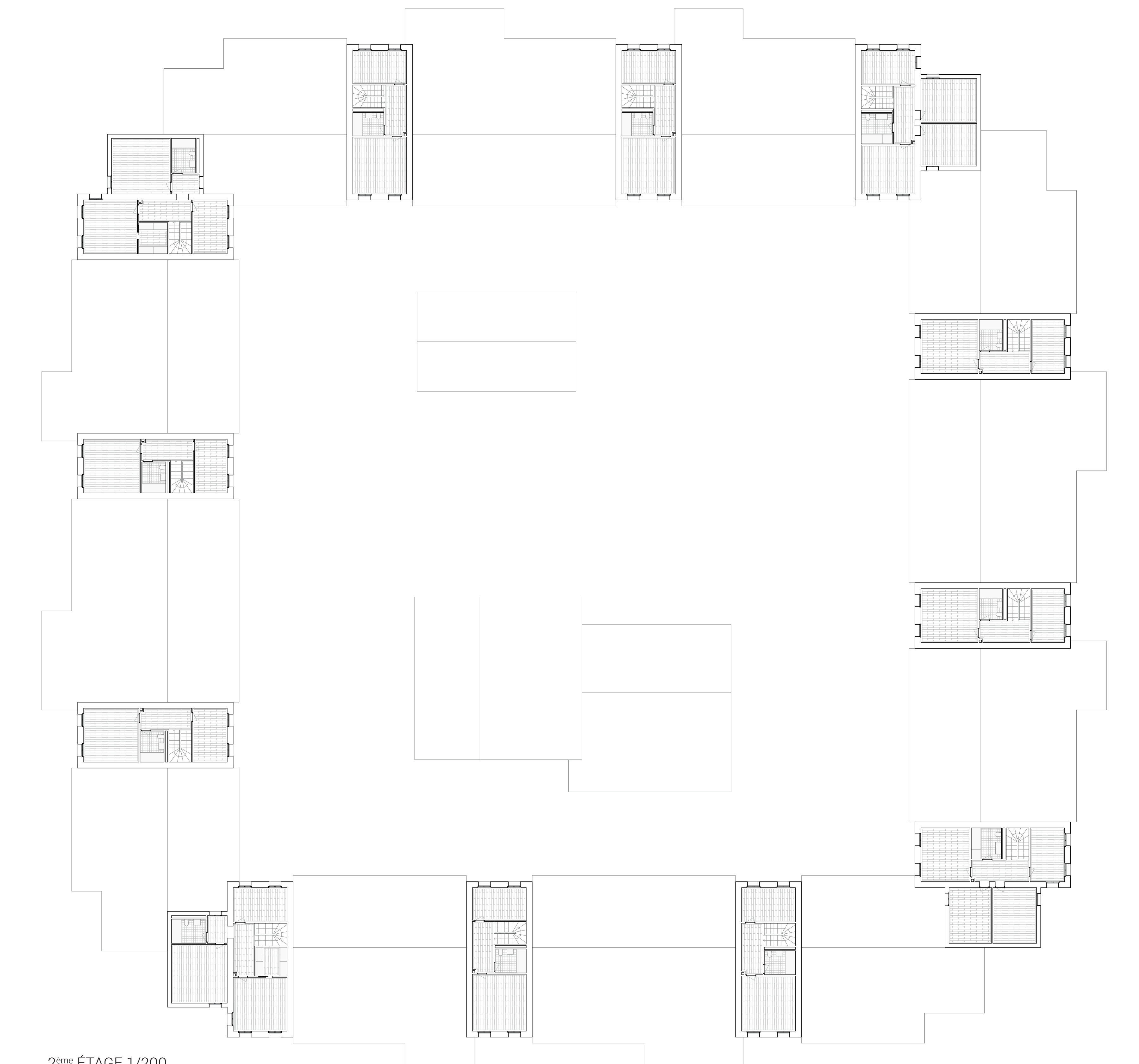
FAÇADE INTÉRIEURE SUD 1/200



1^{er} ÉTAGE 1/200



FAÇADE EXTÉRIEURE SUD 1/200



2^{ème} ÉTAGE 1/200